

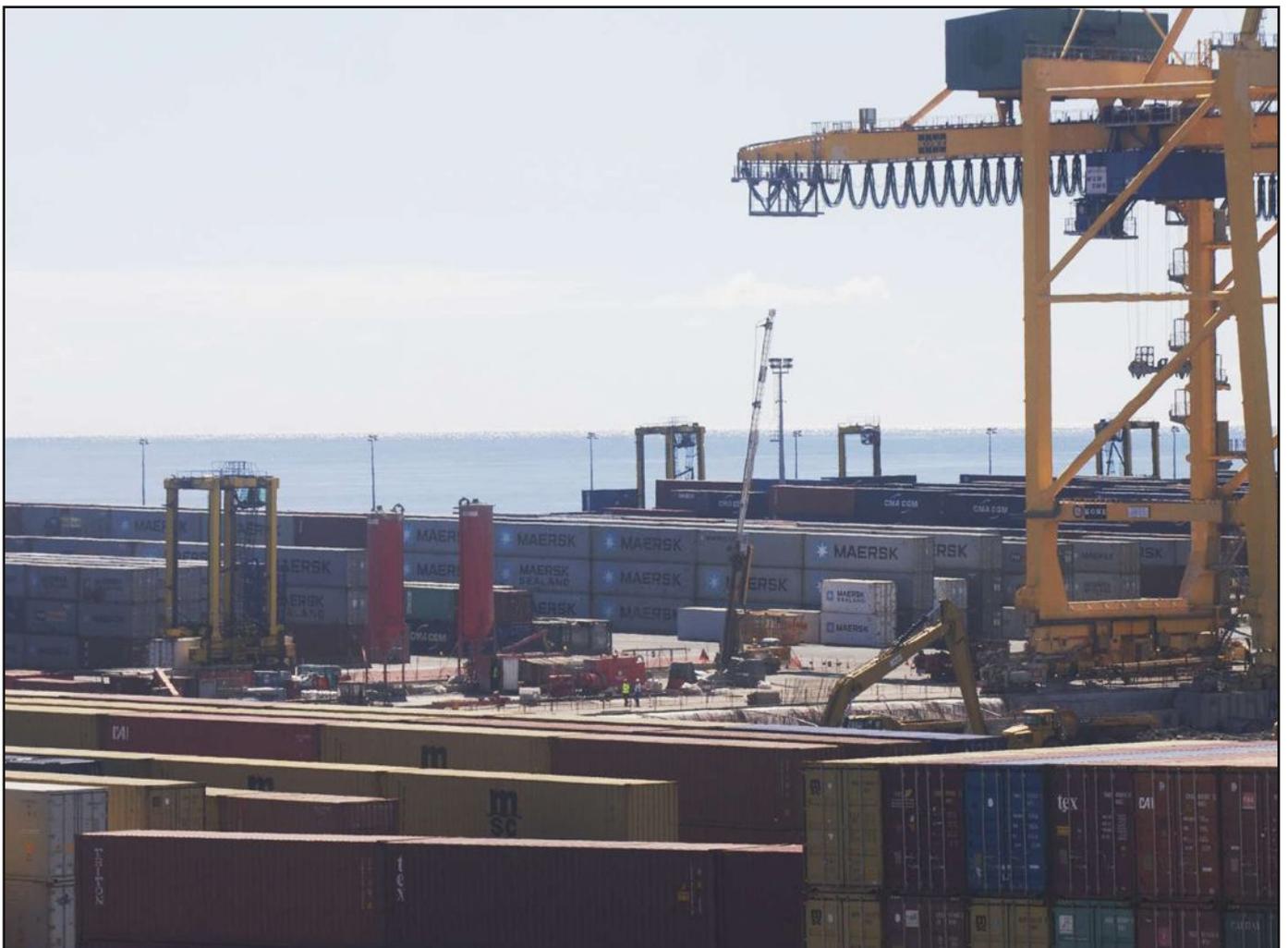
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18362 - 71ÈME ANNÉE

Après le 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien

L'avenir de La Réunion se joue sans les Réunionnais



La connectivité implique une accélération des échanges. Dans quelles conditions? Les Réunionnais sont-ils consultés?

Le 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien s'est fixé plusieurs priorités dans le domaine de la sécurité maritime, de la lutte contre le changement climatique et du développement des échanges entre les îles. Il marque également l'entrée dans l'organisation de la Chine, avec un statut d'observateur.



La question de Mayotte comme celle des Îles Éparses se traite dans le cadre des relations bilatérales entre la France et les pays avec lesquels elle a un différend. Ce n'est donc pas à la COI que les intérêts stratégiques de la France sont discutés.

Le dernier Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien a pris des décisions qui concernent La Réunion. Cela vise particulièrement la lutte contre le changement climatique, le renforcement des échanges entre les îles et la mise en œuvre d'une stratégie de sécurité alimentaire régionale. L'objectif est de refaire de Madagascar le grenier de l'océan Indien. L'entrée de la Chine dans la COI avec le statut d'observateur illustre les bouleversements qui s'opèrent dans notre région, et qui auront des effets sur La Réunion, mais auxquels notre île n'est pas associée.

Ces derniers mois, les États-Unis ont multiplié les initiatives à Madagascar. Trois hauts responsables des USA ont en effet rendu visite aux autorités malgaches en six mois. La dernière en date était celle de la responsable de la politique africaine des États-Unis au secrétariat d'État, l'équivalent du ministère des Affaires étrangères.

L'an dernier, Maurice a accueilli les présidents de la Chine et de l'Inde. Ce dernier a annoncé que l'île sœur allait être la plate-forme du rayonnement de l'Inde dans la région. Narendra Modi a également rendu une visite aux Seychelles.

Le monde est en train de changer, avec l'émergence à quelques milliers de kilomètres de l'Inde, ap-

pelée à devenir la superpuissance de l'océan Indien.

Demande de suppression de l'octroi de mer

La Commission de l'océan Indien cherche également à renforcer ses liens économiques. C'est l'idée d'une compagnie maritime de cabotage pour accélérer les échanges de marchandises. Rappelons que les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles ont signé en 2009 un accord de partenariat économique intérimaire avec l'Union européenne. Ce document est la base des discussions de l'accord de partenariat économique définitif qui fixera les relations commerciales entre les pays de notre région, y compris La Réunion.

Nos partenaires ne font pas mystère de leur volonté de voir l'octroi de mer prendre fin. C'est notamment l'opinion de Maurice. Ils considèrent que cette taxe constitue un obstacle aux échanges. Rappelons que malgré l'octroi de mer, des produits venant de Maurice ou de Madagascar sont déjà meilleurs marchés que ceux de La Réunion. L'octroi de mer est en sursis jusqu'en 2020. S'il disparaît, alors la

concurrence subie par les produits et les services fabriqués à La Réunion sera encore plus forte.

Mayotte et Îles Éparses pas au programme

Alors que se construit le socle des relations entre les pays de la région, La Réunion est exclue des débats. La délégation France/Réunion a disparu et c'est un secrétaire d'État du gouvernement qui annonce une feuille de route qui n'a jamais été débattue à La Réunion.

Pourtant, les sujets à au programme de la Commission de l'océan Indien ne mettent pas en cause les intérêts vitaux de la France et encore moins sa souveraineté. Interrogée sur la question du différend qui oppose la France et Madagascar au sujet des Îles Éparses, Béatrice Attalah, ministre malgache des Affaires étrangères, a expliqué que cela se règle dans les discussions bilatérales avec la France, et que c'est pas à l'ordre du jour de la Commission de l'océan Indien. Ce qui est vrai pour les Îles Éparses l'est également pour Mayotte. Depuis 1975, Mayotte fait l'objet d'un contentieux entre la France qui a refusé de reconnaître le résultat du référendum d'autodétermination qu'elle a organisée, et l'Union des Comores qui plaide pour l'application du droit international. C'est dans un autre cadre que la COI qu'a lieu la négociation.

Puisque ces questions qui touchent à l'intégrité du territoire de la République ne sont pas à l'ordre du jour de la COI, pourquoi refuser à La Réunion le droit de conduire la délégation et de parler en son nom ? Paris doit apprendre à vivre avec son époque. Car les décisions qui se prennent actuellement pourront avoir des conséquences très négatives pour La Réunion si ses intérêts ne sont pas défendus. L'abattement des frontières entre les économies de l'océan Indien et de l'Afrique australe n'aura en effet aucune conséquence sur l'économie de la France, pays situé à 10.000 kilomètres. Mais ce n'est pas le cas pour La Réunion.

M.M.

Édito

Le PCR est un parti vigilant et vivant

Depuis 57 ans le PCR est un parti vigilant. Régulièrement, il attire l'attention sur les conséquences de la crise et ses différentes facettes. Chaque jour, l'actualité nous apporte les preuves que nous approchons du moment où l'impasse sera totale. Les grands médias traitent rarement de ces sujets qui intéressent toute La Réunion.

Par contre, c'est la 3^e fois que la télévision publique accorde à Claude Hoarau un plateau pour taper sur le PCR. La dernière fois, il a fallu 3 courriers pour obtenir un droit de réponse. La récidive interroge les communistes et les démocrates sincères. Au-delà de la volonté de nuire, il y a là comme un paradoxe.

En effet, ou bien le PCR est mort, et on ne voit pas trop bien pourquoi nos détracteurs passeraient leur temps à réveiller un mort. A moins de croire que certaines personnes ont des problèmes avec un mort. Et que cela hante tellement leurs nuits paisibles.

Ou bien, le PCR est toujours tendance sur le marché de la communication, alors certains en profitent pour se faire leur promotion. Ce n'est pas interdit

mais alors soyez honnêtes, remerciez plutôt le PCR car c'est un vecteur d'audience.

De ce paradoxe apparent, il est né une vérité. C'est la première fois qu'un individu s'évertue à étaler à longueur d'antenne les conséquences de ses propres turpitudes. De ce fait, il aide l'opinion à comprendre qu'il a été sanctionné. C'est très positif pour le PCR. Au moins, c'est vivant !

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Le 31e Conseil des ministres de la COI accorde à la Chine le statut d'observateur

Commission de l'océan Indien : « Priorité à la sécurité, au climat et à la connectivité »

La Commission de l'océan Indien a publié hier le communiqué rendant compte des travaux du Conseil des ministres qui s'est tenu vendredi à Saint-Denis. Il indique que la Chine obtient le statut d'observateur, et que la candidature de Hamada Mmadi Boléro au poste de Secrétaire général de la COI a été acceptée à l'unanimité.

Le 31e Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI), organisé à La Réunion le 26 février 2016, a été l'occasion de passer en revue une trentaine de dossiers couvrant un large éventail de secteurs de la coopération régionale. Outre les questions politiques et diplomatiques, ce sont notamment les enjeux de sécurité, du climat et de la connectivité qui ont marqué les débats.

Lors de la cérémonie d'ouverture, Béatrice Atallah, ministre malgache des Affaires étrangères et présidente sortante du Conseil des ministres de la COI, a passé le flambeau à André Vallini, Secrétaire d'Etat français au Développement et à la Francophonie. La présidence française aura pour priorités « les questions de sécurité, notamment la lutte contre le terrorisme et la piraterie, les questions climatiques dans la continuité de la COP21 et la connectivité », a précisé André Vallini.

Le 31e Conseil a insisté sur l'importance de la lutte contre le terrorisme et les trafics criminels. Le ministre des Affaires étrangères et des Transports des Seychelles, Joël Morgan, a ainsi rappelé que « le président des Seychelles, à son investiture, a souligné la nécessité pour les pays de la COI de lutter ensemble contre les trafics de drogue ». C'est ainsi que le Conseil a adopté la proposition d'un plan d'action et de la création d'une unité spécialisée en matière de lutte contre ce fléau. Cette question est complémentaire de l'ensemble

La montée en puissance de l'organisation régionale en tant qu'entité de dialogue, de stabilité et de prévention des crises a été mise en valeur par l'intervention du ministre comorien des Relations extérieures et de la Coopération, Mohamed Abdoulkarim : la COI, a-t-il souligné, « a pleinement joué son rôle d'instrument régional de proximité, assumant ses responsabilités et son sens de la famille indianocéanique dans la résolution des crises, notamment à Madagascar et aux Comores ». Les ministres ont d'ailleurs apprécié positivement les efforts du Secrétariat général de la COI pour l'envoi d'observateurs à l'élection présidentielle des Seychelles en décembre dernier et au premier tour du scrutin national aux Comores le 21 février.

Sur le plan de la connectivité aérienne, Etienne Sinatambou, chef de la diplomatie mauricienne, a salué « le travail effectué par la COI pour le rapprochement des autorités de l'aviation civile et des compagnies aériennes [qui a débouché sur la création de l'Alliance Vanille] ». Les ministres ont également approuvé la position défendue par la COI visant à améliorer la desserte aérienne inter-îles par la création d'une compagnie low cost. Pour le sénateur réunionnais et président du Conseil régional, Didier Robert, « seule une compagnie de ce type à laquelle participe les transporteurs de la région est en mesure d'apporter une réponse efficace ».

Les membres du Conseil ont également manifesté leur intérêt pour les avancées en matière de connectivité numérique, notamment pour la coopération nouée avec l'Estonie, leader européen en matière de gouvernance numérique.

« Dans le domaine de la connectivité maritime, conscients de l'ampleur de nos échanges commerciaux par voie maritime, il apparaît évident que le projet de cabotage maritime est mutuellement avantageux pour nos pays. Ainsi, la validation de l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un système régional de cabotage maritime est une étape importante franchie », a résumé Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères de Madagascar.

Sur le plan climatique, Marjaana Sall, ambassadeur de l'Union européenne, a fait part de son « appréciation positive du rôle de la COI dans la défense des intérêts des Petits Etats Insulaires en Développement sur la scène internationale », notamment à l'occasion de la COP21 marquée par la signature d'une déclaration commune COI-UE. Pour que la COI aide au mieux ses pays membres à faire face aux défis climatiques, le Conseil a souligné l'importance de compléter les démarches pour que l'organisation puisse accéder aux fonds climat qui serviront à financer des plans d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique.

Les ministres de la COI se sont aussi félicités des avancées récentes dans le domaine de la sécurité alimen-



Le Conseil des ministres salue l'adoption du relevé de décisions.

taire, notamment en ce qu'il s'agit de la mise en œuvre annoncée du programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle (COI-PRESAN), co-produit avec la FAO. « Certes, beaucoup reste à faire pour que Madagascar redevienne le Grenier de l'Indianocéanie et pour que chacun de nos pays améliore ses capacités propres et ses filières d'excellence. Mais déjà, le COI-PRESAN est vu par la FAO comme un modèle répliquable qui sera présenté à la conférence de la FAO pour l'Afrique en avril prochain à Abidjan », a précisé Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI. Le 31e Conseil de la COI a également été marqué par deux décisions qui concernent l'avenir immédiat de l'organisation.

Principales décisions

D'une part, le Conseil des ministres de la COI a accordé le statut d'observateur à la République populaire de Chine. L'ambassadeur de Chine à Maurice, Li Li, a mis en exergue la volonté de son pays de « travailler de concert avec la COI en faveur du développement de cette région riche de potentialités ».

D'autre part, le ministre comorien des Relations extérieures a présenté la candidature de Hamada Mmadi Boléro au poste de Secrétaire général de la COI pour un mandat de quatre ans à compter de juillet prochain. Cette candidature a été acceptée à l'unanimité.

Les ministres du Conseil, les élus de La Réunion, les re-

présentants des partenaires et les Officiers permanents de liaison ont tous rendu un hommage appuyé à Jean-Claude de l'Estrac qui participait à son dernier Conseil des ministres.

Le 31e Conseil s'est terminé avec la signature de trois accords :

Une convention de financement pour une facilité de coopération technique d'un montant de 910 000 € sur quatre ans de l'Union européenne pour la préparation des projets du 11e Fonds européen de développement ;

Un accord sur la formation en ligne en agro-sciences avec l'Institut agronomique, forestier et vétérinaire de France (Agreenium) et les universités des pays membres ;

Le renouvellement de l'accord de partenariat entre la COI et la Plateforme d'intervention régionale pour l'océan Indien (PIROI) en matière d'adaptation au changement climatique et gestion et réduction des risques naturels.

Oté

Lo mèm rézon i amenn lo pli souvan lo mèm rézilta : la pa vré sa ?

Na poin tro lontan moin la fé in modékri dsi lo suisid bann plantèr dann l'Inn par raport lo koton OGM... Tout sak i vé, i pé alé dsi internet pou lir bann kozman la dsi. Mi souvien bien in ga-a fon pou lo OGM-la réponnn amoin si nana plantèr suisidé dann l'Inn nana osi dann La Frans... Moin la pa réponnn ali pars i intèrès pa moin konpar lo nonm suisidé dann in péi par raport in n'ot... iintèrès pa moin étal la dézolasyon demoun é lé rogrétab bann milti-nasyon-al-konm Monsanto - i anrishi azot dsi lo kadav bann plantèr suisidé.

Konm la foir agrikol dann Paris i sort rouvèr, moin la parti rode lo nonm suisidé an parmi bann plantèr La Frans. Lo nonm moin la trouvé la kas mon moral vi k'i paré nana sisan plantèr i mète la kord shak ané dann La Frans, près dé par zour. Mi vé pa anparl la rézon, dann lo détaye, mé d'après sak moin la lir sé la dépitasyon ké la mont dsi zot kan zot la konprann zot i pé pi viv avèk z'ot métyé, zot i gingn pi pèy z'ot krédi, alé oir bann kaparèr é bann profiter pou z'ot par, zot i kontinyé bien viv.

Mé sa l'ariv sirtou dopi ké la réform la pac (politik agrikol komine) : la siprime bann kota, l'arète fé bann éstok, épi la tras in kroi dsi lo pri garanti.. Sa i di pa zot kékshoz sa ? Sa i fé pa pans azot k'i sava siprime bann kota épi lo pri garanti dann in an solman, a partir d'2017. Zot i koné kosa i sava spasé zot ? Sak i di ni sava siport lo shok zot i tronp lo moun ! Dann La Frans bann plantèr i suisid é isi kosa i sava éspasé ? I di pa lo mèm rézon i amen lo pli souvan lo mèm rézilta. La pa vré sa ?

Justin

« Arète fé l'ankan èk sa ! » - In kozman po la rout

Kosa i lé l'ankan ? L'ankan sé kan ou i vann in n'afèr an piblik é ou i sèy tir lo méyèr pri : ou i di lo kalité, a kosa k'i ansèrv, ou i ankouraz demoun pou ashté. Dann provèrb nou la mark an-o la, la pa sa pou d'bon. In zour moin la antann in madam apré di avèk in jène bononm : « Mi priyèr aou arète fé l'ankan avèk ma fiy ! ». Sa i vé dir arète éspoz aou koté èl konmsa vi ké la pankor fé ni lo fiyansaye, ni la rantré. In n'ot zour moin la antann dsi in radyo : « Intèl la vol mon l'oto é l'apré fé l'ankan avèk sa partou ! »... Donk zot i oi a popré lo sans : sré plis lo ka d'in moun i fé valoir ali par raport kékshoz k'i pé rolèv ali, é ké lé pa li... plis ké d'in moun i fé valoir kékshoz dovan lo moun. Mi koné pa bien si zot i oi sa konm moin. Tout fason in kozman pou la rout, sé solman pou donn manzé la lang é pa pliské sa.